



© Allialu

SÉCURISER UNE ÉGLISE, C'EST AVANT TOUT PRENDRE DE BONNES HABITUDES



QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE OU DEVOL/VANDALISME ?

- Appelez la police au 101 et déposer plainte ;
- Appelez les pompiers au 112 ;
- Contactez les services diocésains ou le CIPAR.

***Vous serez amenés à donner un maximum d'informations
sur l'objet manquant/sinistré.***



© Allialu



LA PROTECTION ET LA SÉCURISATION DES ÉGLISES PAROISSIALES

CONTACTS :

CIPAR : info@cipar.be – 0478 63 66 42

ÉVÊCHÉ DE LIÈGE : patrimoine@evechedeliege.be – 0478 97 22 52

ÉVÊCHÉ DE NAMUR : patrimoine@diocesedenamur.be

ÉVÊCHÉ DE MALINES-BRUXELLES : laurent.temmerman@diomb.be
010 23 52 64

ÉVÊCHÉ DE TOURNAI : acf@evechetournai.be – 0470 10 24 68



Suivez nous sur :



Avec le soutien de :



Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux

À afficher
dans la
sacristie

www.cipar.be

1

AGIR PRÉVENTIVEMENT

Afin de la sécurité d'une église commence avec une analyse de risques, la réalisation d'un inventaire du patrimoine religieux et la rédaction d'un plan d'urgence. Un inventaire,

POURQUOI ?

- Connaître son patrimoine pour mieux le gérer et le protéger ;
- En cas de vol ou de sinistre, attester la présence de l'objet avant le vol, son état, ses dimensions et une description.

COMMENT ?

- En réalisant un travail de terrain à l'aide d'une brochure explicative ;
- En encodant les données dans une base de données informatisée et privée.

POUR QUI ?

- Les fabriques d'église (avec accès privé) ;
- Toute personne qui souhaite participer à la réalisation de l'inventaire.

2

PENSER SÉCURITÉ

- Ayez une bonne gestion des clés : désignez un responsable, évitez de les éparpiller, évitez de les cacher dans l'église ;
- Privilégiez un accès unique à l'église depuis l'extérieur : rentrez par la porte principale, gardez la porte de la sacristie fermée même pour une simple visite ;
- Ayez une attention particulière à l'éclairage : installez un spot extérieur avec détecteur de mouvements aux différentes portes de l'église ;
- Videz le tronc d'offrandes le plus souvent possible ;
- Veillez à diminuer les risques liés aux incendies (soyez attentifs aux tableaux électriques, chaudières, bougies, manque d'entretien, etc.) ;
- Veillez à diminuer les risques liés aux infiltrations d'eau (soyez attentifs aux toitures, gouttières, fenêtres, baies, etc.).

le CIPAR met à disposition un questionnaire d'auto-évaluation permettant d'identifier les risques potentiels liés à des sinistres et à des actes de vols et de vandalisme. Vous le retrouverez dans notre brochure sur la protection et la sécurisation des églises paroissiales ainsi que dans notre base de données.

3

SÉCURISATION DES ŒUVRES SENSIBLES

ORFÈVREURIE :

- Veillez à conserver les pièces d'orfèvrerie (ostensoirs, calices,...) à valeur patrimoniale dans un coffre-fort ;
- Le tabernacle ne doit servir qu'à abriter le Saint-Sacrement. Conservez les hosties dans un ciboire digne mais sans valeur patrimoniale. Évitez de cacher la clé du tabernacle sous la nappe d'autel ou à proximité.

SCULPTURES :

- Placez les sculptures de petites tailles à environ 2.20 mètres de haut ;
- Sécurisez les sculptures avec des fixations au mur ou sur socle (chaînes, pattes métalliques, etc.). *(pour cela, faites appel préalablement au service patrimoine de votre diocèse qui pourra déterminer le système de fixation le plus adéquat).*

« UN + » :

Installez un système d'alarme avec éventuellement une partition en zones définies (chœur, sacristie, ...). Délimitez le chœur par un cordon de sécurité ou un faisceau laser.

- Installez une caméra
- Indiquer la présence de ces dispositifs

ASTUCES : PROTÉGER SON ÉGLISE POUR LA RENDRE VIVANTE

- Soigner les abords extérieurs ;
- Diffuser de la musique en continu ;
- Prévoir un horaire d'ouverture et de fermeture ;
- Réaliser des concerts ;
- Installer une exposition CIPAR ;
- Mettre à disposition de la documentation sur l'histoire de l'église, de la paroisse ;
- ...



SAVIEZ-VOUS QUE :

une église fermée n'est pas spécialement moins sujette aux risques de vols par effraction (constat de la police fédérale).

« Sécuriser une église c'est avant tout une question de bon sens et de gestion responsable ».